



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien 🔀

Cadre réservé à l'autorité ch	targee de rexamen ao cas par cas
Date de réception :24/04/2023	
Dossier complet le : 24/04/2023	
N° d'enregistrement : F09323P0131	
Intitulé du projet	
Création d'un camping nature "Le Champ des Cimes", sur la commune d'Aubessagne dans la vallée du Cham	de 18 emplacements, sur une propriété de 8458m², situé psaur.
Identification du (ou des) maître(s)	d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(
	d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(
	d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(Prénom(s)
Personne physique Nom	
Personne physique Nom	
Personne physique Nom Personne morale	Prénom(s)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination	Prénom(s)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination Le Champ des Cimes	Prénom(s) Raison sociale
Personne physique Nom Personne morale Dénomination Le Champ des Cimes	Prénom(s) Raison sociale Type de société (SA, SCI)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination Le Champ des Cimes N° SIRET	Prénom(s) Raison sociale Type de société (SA, SCI) SCI

dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
42°a)	Terrain de camping permettant l'accueil de 18 emplacements de tentes, caravanes et résidences mobiles de loisirs, à la nuité ou à la semaine, sur une période de mars à octobre.

		fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux icle R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	✓ Oui	□ Non
	Le projet	fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III 122-2-1 ?
	Oui	✓ Non
4	Caracte	éristiques générales du projet

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

Création d'un petit camping de 18 emplacements pour tentes, caravanes et camping-car (et vans), dans un esprit nature : plantation de bosquets et d'arbres, accès en revêtement perméable, parking à l'entrée pour un camping piéton, toilette sèche, éclairage nocturne discret. Le projet de camping s'insère dans une propriété de 8458m² composée d'un ancien batiment d'exploitation agricole (élevage de vaches), d'un batiment d'habitation où se trouvent deux gîtes actuellement, et d'un grand champ fauché avec quelques arbres existants. Le camping sera installé dans le champ et nécessitera uniquement des travaux de plantation d'arbres et arbustes, ainsi que la création de deux chemin d'accès en revêtement perméable et d'un réseau électrique. Le parking sera installé devant le bâtiment agricole, où seront installé la réception, les sanitaires et une salle commune.

4.2 Objectifs du projet

Immersion des campeurs dans la nature, en impactant le moins possible le milieu et en favorisant la biodiversité ; permettre un séjour ressourçant et calme dans la nature, tout en sensibilisant à la préservation de la nature. Plantation d'arbres et arbustes de pays pour augmenter la biodiversité et créer des habitats, capter le CO2 atmosphérique, créer un micro-climat, nourrir le sol et favoriser la vie du sol.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

the de finition. Dans c iture d'une contenanc ent d'arrosage des pla de pays, en petite tai r la cuve enterrée ; ai	e de 10m3, en ntations. lle pour leur permettre
nt	
ueil des campeurs, a	vec l'obligation de
	ice à l'observation de
	niture d'une contenancent d'arrosage des pla de pays, en petite tail r la cuve enterrée ; ail ai 2024

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pose d'un permis d'aménager à la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar (en cours) ; pose d'un permis de construire pour changement de destination pour le batiment d'exploitation agricole afin qu'il puisse recevoir la réception et les sanitaires du camping.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs		
Superficie propriété superficie extérieure aménagée surface de voiries perméables surface de bosquets à planter nombre d'arbres plantés	8458m ² 5800m ² 1500m ² 650m ² 30u		

4.6 Localisation du proje	4.6	Local	isati	on d	U p	ro	e
---------------------------	-----	-------	-------	------	-----	----	---

nombre d	d'arbres plantés	30u
Localisa	ation du projet	
Adresse	et commune d'implantation	
Numéro :	150 Voie : Chemin de la Linsourière	
	Saint Eusèbe en Champsaur	
Localité :	Aubessagne	
Code pos	stal : <u>0 5 8 0 0</u> BP : Co	edex :
Coordon	ées géographiques ^[1]	
Long. : 4	4 4 ° 4 3 ' 3 9 " 6 Lat.: 6 °	0 1 4 5 6
	catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10° l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'env	,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 4 ironnement
Doint do	départ : Long. : ° ' "_	let : 0 ; "
Point de		Lat
Point de	d'arrivée : Long. : ° ' '	
Point de Commun	d'arrivée : Long. : ° ' ' ' ' '	
Point de Commun Aubessag l'ensemb	d'arrivée : Long. : ° ' ' ' ' '	" Lat. : ° ' " 96 - A297 - A488 - A490 - A510 soit 8458m² pour
Point de Commun Aubessag l'ensemb	d'arrivée : Long. : ° ' ' ' '	" Lat. : ° ' " 96 - A297 - A488 - A490 - A510 soit 8458m² pour
Point de Commun Aubessag l'ensemb Précisez PLU : zon	d'arrivée : Long. : ° ' _ ' ' ' _ ' ' _ ' ' _ ' _ ' ' _ ' ' _ ' _ ' ' _ ' ' _ ' ' _ '	" Lat. : ° ' " 96 - A297 - A488 - A490 - A510 soit 8458m² pour
Point de Commun Aubessag l'ensemb Précisez PLU : zon (i) Joigne	d'arrivée : Long. : ° ' _ ' _ ' ' ' _ ' ' _ ' ' _	" Lat. : ° ' " 96 - A297 - A488 - A490 - A510 soit 8458m² pour
Point de Commun Aubessag l'ensemb Précisez PLU : zon (i) Joigne	d'arrivée : Long. : ° ' _ ' ' _ ' ' _ ' ' _	" Lat. : ° ' " " " ' 6 - A297 - A488 - A490 - A510 soit 8458m² pour zonages auxquels le projet est soumis :
Point de Commun Aubessag l'ensemb Précisez PLU : zon i Joigne V S'agit-il Oui 4.7.1 Si	d'arrivée : Long. : ° ' _ ' ' _ ' ' _ ' ' _	" Lat.: °, " 26 - A297 - A488 - A490 - A510 soit 8458m² pour zonages auxquels le projet est soumis : e installation ou d'un ouvrage existant ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser le caractéristiques du projet « avant /après ».						
Consibilité on ivann		atalo	de la zone d'implantation envisagée			
n de réunir les informations néo	cessair	es pou	de la zone d'implantation envisagée r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des			
es instructeurs, et vous référer le direction régionale.	notam	ment à	l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site			
			ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	0	V				
En zone de montagne ?	V		Massif des Alpes			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V				
Sur le territoire d'une commune littorale ?	0	~				
Dans un parc national, un parc naturel marin, une			Parc National des Ecrins			
réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou	✓					

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	0	V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		~	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	0	V	
Dans une zone de répartition des eaux ?	0		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?	0	•	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	Deux zones natura 2000 sont présentes dans la vallée du champsaur, à plus de 2000m à vol d'oiseau (et sans prendre en compte le relief) du site du projet. Ces zones étant beaucoup plus hautes en altitude que le projet, celui-ci ne peut pas avoir d'impact sur ces zones.
D'un site classé ?	0	V	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		▽	Il est tout de même à noter qu'une cuve de récupération des eaux de pluie de la toiture de 10m3 sera enterrée pour permettre l'arrosage des plantations en été, lors des épisodes de sécheresse, et permettant une certaine résilience en eau.
urces	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	0	~	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		~	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		Le projet étant à petite échelle (18 emplacements) et comprenant des toilettes sèches, il est estimé que les équipements présents sont suffisants.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	La prairie déja en place est actuellement régulièrement fauchée, ne permettant pas l'installation de plantes particulière ou de faune des prairies hautes. Les arbres en places sont laissés tel quel. Le projet va donc dans un sens favorable à la biodiversité et va permettre une diversification d'habitat avec la plantation de bosquets/haies en mélange, et donc la création d'un effet de lisière. L'environnement du projet étant composé d'une mosaïque de prairies et de petites forêt, il s'insère donc dans ce maillage.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?	0	7	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	L'impact semble très réduit puisque le projet, tout en s'insérant dans une prairie, sera essentiellement composé de végétation basse et haute, y compris de la prairie fauchée. Seules les surfaces de chemins d'accès vont prendre sur la prairie, mais il est à noté qu'une partie des accès sont déja existants (cour devant le bâtiment conservée, et aire de retournement transformée en parking).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	0	~	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		~	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		~	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		~	
	Est-il source de bruit ?	0	V	Il est à noter que le calme sera demandé aux campeurs pour conserver l'atmosphère paisible souhaitée et favoriser l'installation de la faune, y compris la faune nocturne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	0	~	
seoul	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuisances	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		~	
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	V	0	Il est à noter que l'éclairage du camping se fera par 22 bornes lumineuses en éclairage indirect (éclairage du sol avec rabat sur les côté pour éviter de gêner la faune nocturne)
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	V	0	
ions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	0	~	
	Si oui, dans quel milieu ?		~	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
ions	Engendre-t-il des effluents ?		V	A noter que les toilettes sèches incluses dans le projet seront mobiles et autonomes, avec compostage sur place des excréments.
Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		~	
e/Cadre oulation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	0	V	Il respecte tout à fait le paysage local en s'insérant dans le maillage de champs, de forêts et de haies bocagères des environs. Le bâtiment ne sera pas modifié sur son aspect extérieur et respectera donc le bâti agricole local.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	0	~	Cette ancienne ferme n'étant plus en activité depuis au moins une décennie et abritant déja un gîte touristique depuis plusieurs années, le changement d'activité humaine est assez peu marqué.

Oui Non
Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
☐ Oui ☑ Non Si oui, décrivez lesquelles :
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
Pas de résultats correspondants.
6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être
retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement
étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de
préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
- plantations d'arbres (essences locales) : préservation de l'environnement, de la biodiversité, de la structure des sols, capture du CO2 atmosphérique, mise en place d'un paillage naturel (broyat, feuilles mortes, tontes) pour limiter l'évaporation de l'eau du sol et favoriser la création d'humus et la vie du sol - aucun traitement chimique ne sera utilisé, et l'entretien seulement limité à la fauche de la prairie et quelques tailles en automne lorsque le besoin s'en fait.
- Voiries perméables : infiltration des eaux de pluie dans le sol (le terrain est relativement plat), utilisation de matériaux non polluants, et réutilisables.
 Cuve de 10m3 enterrée pour récupérer une petite partie des eaux de pluie de la toiture et pouvoir l'utiliser pour arroser les plantations, principalement par temps de sécheresse
- éclairage nocturne doux et indirect : éviter la pollution lumineuse et favoriser la faune nocturne
 toilettes sèches en bois (et si possible made in france): sensibilisation des campeurs à la préservation de la ressource en eau, économies d'eau; matériaux réutilisables.
- clôtures en bois brut non traité, sans grillage : laisser libre passage à la faune locale et travailler avec un matériaux réutilisable et biodégradable.

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nous paraît pas nécessiter d'étude d'impact car il nous semble avoir recherché, dans sa conception, la préservation de l'environnement, de la biodiversité, tout en proposant un aménagement agréable aux futurs campeur, en créant de l'intimité entre chaque emplacement et une immersion dans la nature. C'est un projet où l'homme vient se ressourcer au contact de la nature. Elle est la première invitée.

Le paragraphe précédent reprenant toutes les actions menées en faveur de l'environnement, nous n'en refaisons pas la redite ici.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	V
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	~
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	~
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	~
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	V

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Projection graphique du projet	Ø
2	Notice explicative du projet	Ø
3	Palette végétale	•
4		
5		0

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CURTON	
Prénom Yves	
Qualité du signataire	GERANT
à St Eusèbe	

Signature du (des) demandeur(s)

Fait le \$ 8 0 4 2 0 2 3